

Projet de schéma national des infrastructures de transport

Déclaration du groupe de l'agriculture

Pour le monde agricole, le SNIT est un sujet essentiel. C'est un outil d'aménagement et de maillage du territoire. L'accessibilité des zones rurales est fondamentale pour les agriculteurs, tant pour le confort de leur vie quotidienne que pour la bonne marche de leur exploitation. Une exploitation agricole sera plus compétitive si elle est reliée de manière simple et efficace à l'ensemble des acteurs de la filière du secteur. La desserte de nos territoires est donc la condition de leur bonne santé économique et sociale. Le groupe de l'agriculture rejoint tout à fait les critères selon lesquels il convient de mesurer l'accessibilité d'un territoire qui ne peuvent se limiter à la vitesse.

Toutefois, il faut aussi respecter l'outil principal : le foncier. Or, la construction d'infrastructures est un des éléments qui conduisent, avec l'urbanisation, à la disparition du foncier agricole. C'est ainsi que, chaque année, nous perdons près de 86 000 hectares « verts », soit l'équivalent d'un département tous les sept ans.

Le groupe de l'agriculture estime donc qu'il est très important de veiller à maintenir ces espaces agricoles qui sont à la fois des zones de production et des zones de biodiversité ordinaire. Les rapporteurs ont su tenir compte de nos préoccupations à ce sujet et ont intégré l'idée, dans les dispositifs de compensation écologique, d'une articulation entre les intérêts socio-économiques, notamment du secteur agricole, et les objectifs de préservation du patrimoine naturel. Pour le groupe de l'agriculture, les mesures de compensations écologiques ne doivent pas aboutir à la stérilisation des territoires.

Le point qui a le plus gêné le groupe de l'agriculture est celui de la circulation des poids lourds de quarante-quatre tonnes. Nous avons regretté que l'avis stigmatise ce moyen de transports. La réalité économique est bien plus complexe. Ainsi, par exemple, dans certaines zones rurales, l'alternative à la route est devenue inexistante. Le groupe a souhaité que ces courts développements soient reliés à cette idée de compétitivité qui est essentielle et qui dépend, pour beaucoup, d'une harmonisation de la politique des transports en Europe. Nous avons déposé deux amendements en ce sens.

Ces deux amendements ont été adoptés. En conséquence, le groupe de l'agriculture a voté l'avis.